

B) SECTION INVESTISSEMENT :	
DEPENSES	
Chapitre 001 (résultat reporté)	146 001.89
Chapitre 040 (travaux en régie)	25 000.00
Chapitre 16 (remboursement emprunts)	67 000.00
Chapitre 20 (frais d'études)	35 000.00
Chapitre 21 (immobilisations corporelles)	445 139.59
Soit un total de	718 141.48
RECETTES	
Chapitre 021 (virement section fonctionnement)	400 000.00
Chapitre 040 (opération d'ordre en section)	12 072.59
Chapitre 10 (FCTVA - Taxe Aménagement)	184 801.89
Chapitre 13 (subventions)	71 267.00
Chapitre 16 (emprunt)	50 000.00
Soit un total de	718 141.48

Le budget 2015 est voté à l'unanimité.

Comme annoncé en début de réunion, Monsieur Gilles QUATREMERRE quitte la séance à 18h45.

Cinéma le Vivarais - convention avec les communes contributrices pour 2015 :

Monsieur le Maire cède la parole à Mme Maryvonne AUDINOS qui expose le fonctionnement de la structure et le soutien apporté par les communes. Elle rappelle également les termes de la convention que le conseil municipal par 13 voix POUR et 1 voix CONTRE accepte de signer.

Travaux stade de football :

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Luc CHAMP qui expose la nature des travaux à entreprendre suite à la pose d'un forage. Il s'agit de l'installation d'une réserve d'eau pour l'arrosage du terrain. Sur les quatre offres reçues, l'entreprise « les Jardins de Provence » est retenue, à l'unanimité, pour un montant HT de 22 950 euros.

Contrat de maîtrise d'œuvre - salles du Gaucher :

Suite à la lettre de renonciation par le cabinet G&M, Monsieur le Maire propose de confier cette mission au cabinet de Pascal CARRILLO selon les mêmes conditions. Le conseil accepte à l'unanimité.

Reconstruction d'un nouveau centre de secours intercommunal :

Comme annoncé lors du conseil municipal du 15 décembre, Monsieur le Maire confirme que le SDIS a la volonté de reconstruire le centre d'incendie et de secours de Privas car le bâtiment actuel est vétuste et inopérant.

Le terrain choisi est situé zone du Lac sur la commune de Privas. La participation communale s'élèvera à 58 836 euros et sera étalée sur 3 exercices budgétaires.

Le conseil municipal valide le principe de reconstruction et de participation à son cofinancement par : 11 voix POUR – 1 voix CONTRE – 2 ABSTENTIONS

Convention d'objectifs FJEP – politique enfance jeunesse :

Monsieur le Maire rappelant les termes de la convention signée en 2012, prolongée par avenant en août 2014 informe qu'elle est arrivée à son terme le 31 décembre dernier. La nouvelle convention, signée pour 3 ans entre le FJEP, la commune de St-Julien en St-Alban et Flaviac, prévoit le développement d'une action associative notamment en direction du public jeune (12-17 ans).

La participation de la commune sollicitée s'élève à 9 000 euros. Le conseil municipal unanime autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Questions diverses :

PLU - réunion publique : Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour leur présence et confirme qu'aucune action judiciaire n'est engagée contre la Commune de Flaviac concernant la voirie du lotissement « les Genêts ». Il propose de commencer à travailler sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Affichage publicitaire : Monsieur le Maire informe le conseil des modifications qui vont intervenir à compter de juillet 2015 en matière d'affichage publicitaire.

Madame Valérie HILAIRE quitte la séance pour raisons personnelles à 19h50.

Réunions diverses :

- Le comité de lignes TER : 27/04/2015 à Aubenas. M. Michel CONSTANT propose d'y assister.
- Formation élus : « Voirie » 30/5/2015 à Largentière et le 13 juin à St Jean de Muzols. M. Georges VICENTE y participera.

Arrêt de car Le Paradis : Suite à la demande formulée par la Mairie, l'arrêt est provisoirement restauré. Les usagers devront se signaler auprès du chauffeur pour provoquer l'arrêt du car. Un bilan des fréquentations sera fait dans un an.

Brûlage des végétaux : la demande de dérogation formulée par la CAPCA a été rejetée par les services de la Préfecture.

CAPCA – compétence tourisme : Mme Evelyne RICHARD expose le projet envisagé par la CAPCA quant au développement touristique et invite chaque membre du conseil à faire des propositions en ce sens.

SDE 07 – rapport d'activité 2013 : Monsieur le Maire informe de la mise à disposition de ce rapport.

La séance est levée à 20h15

Gérard Béal,
Maire de Flaviac

Maryvonne Audinos,
Secrétaire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Maryvonne Audinos', is written over a faint, illegible stamp.